

Revue de presse

Journal : La Broye
Date : 27 août 2026

Quelle place donner au vélo?

MOBILITÉ ACTIVE En marge du lancement du défi cycliste Cyclomania, plusieurs intervenants se sont réunis pour évoquer les enjeux liés au développement du vélo dans la Broye. Camille Marion, municipale en charge de la mobilité à Avenches, livre sa vision.

BROYE

Au cours du mois de septembre, la Communauté régionale de la Broye (Coreb) organise le Cyclomania, un défi invitant les Broyards à privilégier le vélo dans leurs déplacements quotidiens. Avant le lancement de l'événement, une table ronde consacrée au développement de la petite reine dans la région s'est tenue mardi soir, à Estavayer-le-Lac. Parmi les intervenants figuraient Daniel Atienza, ancien cycliste professionnel, Grégoire Kubski, président de Pro Velo Fribourg, Patrick Rérat, directeur de l'Observatoire universitaire du vélo ainsi que Camille Marion, municipale membre du parti des Vert-e-s en charge de la mobilité à Avenches et porte-parole de l'Association transports et environnement (ATE). A l'issue des échanges, cette dernière revient sur les enjeux liés à l'essor du vélo dans la Broye. Interview.

Pourquoi vous semble-t-il nécessaire de développer le vélo au sein de votre commune, Avenches, et plus largement dans la Broye?

Nous sommes à la fin du mois d'août et sortons à peine d'un été caniculaire. Or, nous savons que la mobilité est le secteur qui contribue le plus au dérèglement climatique en Suisse. Il s'agit donc

d'un thème sur lequel nous devons impérativement nous pencher. Le fait est que le vélo se positionne comme une option relativement simple pour limiter la pollution et que la région de la Broye se prête très bien au développement de ce mode de transport.

C'est-à-dire?

La topographie du territoire est idéale avec peu de dénivelé. Nous savons qu'une grande part de la population effectue des trajets assez courts au quotidien, qui pourraient aisément être faits à vélo, avec l'option de l'assistance électrique.

Mais tout le monde ne se sent pas forcément à l'aise sur un vélo. Que dire à celles et ceux qui ne se sentent pas en sécurité sur les routes, par exemple?

Le sentiment de sécurité, comme la sécurité effective, sont de grands axes sur lesquels il convient aujourd'hui de travailler. La politique doit faire des efforts pour améliorer les infrastructures à disposition des cyclistes, que ce soit sur les routes avec des pistes cyclables, ou en créant davantage de lieux pour garer les vélos, par exemple.

Comment développe-t-on tout cela?



Le SlowUp, ici, à Estavayer-le-Lac le 26 juillet dernier, fait partie des initiatives permettant à la population de s'initier à la pratique du vélo, selon Camille Marion (photo).

Il faut penser le vélo dans un ensemble et réfléchir à son intégration en parallèle de l'usage de la voiture, des transports publics ou de la marche. Ce qui est sûr, c'est qu'il n'y a pas de plan vélo sans plan voiture, et que cela demande des priorisations. L'aménagement d'infrastructures cyclables nécessite parfois de supprimer quelques places de parking, ou simplement de réduire la vitesse sur certains tronçons. A Avenches, nous avons de nombreuses zones 30 et, si elles n'ont pas été dessinées spécialement pour favoriser l'usage du vélo, on constate qu'elles contribuent grande-



PHOTO JEAN-BAPTISTE MOREL

ment au sentiment de sécurité des cyclistes.

Selon une étude publiée récemment par la géographe Aurélie Schmassmann, à l'Université de Lausanne, les adolescents se désintéresseraient de l'usage du vélo. Pensez-vous vraiment qu'il y a une demande pour de telles infrastructures?

Oui. La diminution de la pratique du vélo au moment de l'adolescence est un signal, nous devons travailler sur les aménagements et la sensibilisation pour que les enfants qui pédalent restent en selle tout au long de leur vie. Au-delà de l'aspect envi-

ronnemental, les bienfaits du vélo pour la santé physique et mentale sont nombreux, et nous devons permettre à la population broyarde d'en bénéficier. Je pense que beaucoup sont intéressés, mais ne sautent pas le pas à cause du manque d'infrastructures. On ne décide pas de construire un pont en comptant le nombre de personnes qui traversent la rivière à la nage. C'est pareil pour le vélo. En matière de mobilité, l'offre crée la demande.

A vos yeux, quels sont les principaux défis concernant le développement de ce mode de transport dans la Broye?

Ce sont principalement des défis institutionnels. Il est important de développer le vélo à Avenches, mais les limites du territoire sont vite atteintes. Il faut donc également nourrir la collaboration entre les communes et travailler à l'échelle régionale, avec tous les défis que représente l'intercantonalité. Des questions de responsabilités se posent souvent. Par exemple, qui a la charge de l'entretien d'un itinéraire cyclotouristique qui passe sur son territoire? Il faudrait clarifier certains points et faire en sorte que tout le monde tire à la même corde. La Broye a beaucoup à y gagner.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR MARGAUX KRIEG

On a évoqué les infrastructures. Au-delà de cet aspect, que faire pour renforcer l'attractivité du vélo?